

CENTRES CULTURELS

Milquet : «il faut 5 millions d'euros, je ne les ai pas»

Le refinancement de la centaine de centres culturels en Fédération Wallonie-Bruxelles devra se faire via une optimisation des moyens aujourd'hui affectés à ce secteur, a jugé jeudi la ministre de la Culture, Joëlle Milquet, en commission du Parlement.

Interrogée par le député Olivier Maroy (MR, opposition) sur la mise en œuvre du décret de 2013 redéfinissant les conditions de reconnaissance et de subvention des centres culturels, Joëlle Milquet a reconnu ne pas disposer des moyens nécessaires vu les contraintes budgétaires qui pèsent sur la Fédération. *«Je dois de dire la vérité au secteur. Ce décret (rédigé par l'ancienne ministre socialiste de la Culture, Fadila Laanan, NDLR) a été voté sans le moindre euro de financement, a-t-elle déploré. Pour mettre*

en œuvre ce texte, il faut 5 millions €. Mais aujourd'hui, je ne les ai pas !»

En attente d'un refinancement depuis longtemps, les centres culturels de Bruxelles et Wallonie bénéficient aujourd'hui collectivement de quelque 25 millions de subsides sur base annuelle.

Sans écarter une hypothétique augmentation budgétaire dans les années à venir, la ministre a plutôt défendu jeudi une «revalorisation» du secteur par une réorganisation et une optimisation de ses dépenses actuelles. *«Il peut y avoir refinancement par une mutualisation des dépenses entre centres culturels, notamment en frais de gestion du personnel, de marchés communs, et ce sans mettre à mal leur activité culturelle»*, a-t-elle défendu. Des fusions de directions pourraient notamment être encouragées. ■